VILLE DE CLERMONT FERRAND

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **25 septembre 2015 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **vingt cinq septembre deux mille quinze**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 18 septembre 2015, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Monique BONNET, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Simon POURRET, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Cyril CINEUX, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Saïd Akim BARA, Nicolas BONNET, Dominique ADENOT, François BARRIÈRE, Géraldine BASTIEN, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre BRENAS, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Louis COUSTÈS, Sondès EL HAFIDHI, Nadia GUERMIT-MAFFRE, Pascal GUITTARD, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Jean-Pierre LAVIGNE, Marianne MAXIMI, Abdelmajid MELLOUKI, Pierre MIQUEL, Fabienne MONTEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Christian PORTEFAIX, Nicole PRIEUX, Antoine RECHAGNEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Laurence SCHLIENGER, Sylviane TARDIEU, Odile VIGNAL, Guillaume VIMONT**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Christine DULAC-ROUGERIE à Monique BONNET, Isabelle LAVEST à Manuela FERREIRA DE SOUSA, Gérard BOHNER à Jean-Christophe CERVANTES, Dominique BRIAT à Pascal GUITTARD, Magali GALLAIS à Nicole PRIEUX, Patricia GUILHOT à Laurence SCHLIENGER, Isabelle PADOVANI à Antoine RECHAGNEUX**
Excusé(e)s :	
Absent(e)s :	**Anne FAUROT**
Secrétaire :	**Marianne MAXIMI**

M. le Maire suspend la séance à 18h10 suite à l'intervention des manifestants des Ateliers de Construction du Centre. M. le Maire reprend la séance à 18h40 après avoir vérifié que le quorum est atteint.
M. Jean-Pierre LAVIGNE arrive pendant la suspension de séance.
M. Jean-Luc BLANC arrive pendant le débat de la question n°1.
M. Jérôme GODARD donne pouvoir à M. Philippe BOHELAY et quitte la séance avant le vote de la question n°4.
M. le Maire suspend la séance à la demande de M. BRENAS à 21h05 après le vote de la question n°4. M. le Maire reprend la séance à 21h10 après avoir vérifié que le quorum est atteint.
M. Antoine RECHAGNEUX quitte la séance avec le pouvoir de Mme Isabelle PADOVANI avant le vote de la question n°5 sans laisser de pouvoir.
M. Simon POURRET donne pouvoir à M. Grégory BERNARD et quitte la séance avant le vote de la question n°8.
M. le Maire suspend la séance à 22h35 pendant le débat de la question n°8. M. le Maire reprend la séance à 22h40 après avoir vérifié que le quorum est atteint.
M. Alain LAFFONT (donne pouvoir à M. Florent NARANJO) et Mme SylvianeTARDIEU (donne pouvoir à M. Pierre MIQUEL) quittent la séance avant le vote de la question n°9.
Mesdames et Messieurs François BARRIERE, Géraldine BASTIEN, Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre BRENAS, Edith CANDELIER, Louis COUSTES, Nadia GUERMIT-MAFFRE, Christiane JALICON, Jean-Pierre LAVIGNE, Fabienne MONTEL et Didier MULLER quittent la séance avant le vote de la question n°10 sans laisser de pouvoir.

Rapport N° 3

AGENDA D'ACCESSIBILITÉ PROGRAMMÉE

Rapporteur : Madame Nicaise JOSEPH

La loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées imposait que tous les Etablissements Recevant du Public (ERP), de catégories 1 à 5, soient accessibles à tous les usagers et ce quel que soit le type de handicap, avant le 1er janvier 2015.

A cette date, la majorité des propriétaires et des exploitants étaient en retard et n'ont donc pas respecté cette échéance. Tel a été le constat dressé par la sénatrice Claire-Lise CAMPION dans son rapport sur l'accessibilité Réussir 2015.

Pour faire face à cette situation, le gouvernement a pris des dispositions complémentaires par l'ordonnance du 26 septembre 2014 et en particulier souhaité accorder un délai supplémentaire de mise en accessibilité en contrepartie d'un engagement formalisé des maîtres d'ouvrages par le biais d'un Agenda d'Accessibilité Programmée, également nommé AD'AP, présentant notamment le calendrier budgétaire des travaux de mise en accessibilité restants.

La ville de Clermont-Ferrand s'est engagée depuis 2007 dans des démarches visant à améliorer l'accessibilité de son territoire aux personnes en situation de handicap, tant sur la voirie que dans les 251 bâtiments communaux et installations ouvertes au public (voir annexe 1 : tableau de répartition des ERP et IOP – Installations Ouvertes aux Publics - en fonction du niveau d'accessibilité). Ainsi, dans le cadre du dispositif réglementaire AD'AP, il a pu être transmis au préfet une liste de 43 bâtiments totalement conformes.

Toutefois, il reste à ce jour 208 établissements et installations ouvertes au public qui ne sont pas pleinement accessibles au sens de la loi. Pour 179 d'entre eux, les travaux nécessaires concernent des mises aux normes relativement modestes (traitement des escaliers, équipement de sanitaires, pose de signalétique et autres petits travaux). La mise en accessibilité de 29 Établissements impliquera la mise en place d'ascenseurs ou une restructuration totale du bâtiment. Enfin, pour 22 établissements, la loi devrait permettre d'obtenir une dérogation, notamment pour des raisons techniques ou de conservation du patrimoine (explication des dérogations en annexe 4).

L'importance et la complexité de ce patrimoine permettent à la ville de présenter un AD'AP décliné sur 9 ans (3 périodes de 3 ans) qui est la durée maximale prévue dans la loi, en cohérence avec la démarche engagée sur la PPI de la ville.

Le détail de la programmation est joint dans les annexes 2 : définition des actions de mise en accessibilité et tableau de ces actions par établissement et dans l'annexe 3 : tableau financier.

L'Agenda d'accessibilité programmé doit être transmis en préfecture pour le 27 septembre prochain après avoir été présenté à la Commission d'Accessibilité des Personnes Handicapées, ce qui a été fait lors de sa cession du 4 Septembre dernier, puis validé par le Conseil Municipal.

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, de valider l'Agenda d'Accessibilité Programmé de la ville qui vous est présenté et d'autoriser M le Maire à signer tous les documents nécessaires au dépôt en préfecture de cet Agenda.

DELIBERATION

La proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 7 - OCT. 2015

Pour le Maire et par délégation,
L'Adjointe

Nicaise JOSEPH,

ANNEXE n° 1 : TABLEAU DE REPARTITION DES ERP ET IOP
en fonction du niveau d'accessibilité

Accessibilité	Groupe scolaire	Petite enfance	Culte et culture	Sport	Loisir et associatif	Administratif	Autre ERP	IOP
Totale	GS Chanteranne, E Daudet, satellite de restauration Daudet, M Butez, E Jaures, M Rameau	MA Neyron, MA St Jacques, MA Lagarlaye, MA Tremonteix, crèche Montferrand, crèche Barbecot	Maison du tourisme, Polydôme, Coopérative de Mai, Salle Gaillard, Opéra Théâtre	Les Cezeaux : gymnase, vestiaire A, Leclanché : vestiaire A, vestiaire B, Parc de la Fraternité : vestiaire , gymnase Thevenet, gymnase Soulier, gymnase Verlaguet, gymnase Curie, gymnase Perrier, gymnase Granouillet	Chom'actif, Parenthèse, DAJL, La Diode Bât A, La Diode Bât B, AL Thomazet, vitrine des associations, MQ St Jacques, MQ La Gauthière, Leclanché : Bât administratif	DEA, Mairie Montferrand, Police municipale, CT du limousin	Pavillon Lecoq	
80 %	M France, M Daudet, M Buisson, GS Diderot, E Quinet, M Quinet, M Macé, GS Ferry, E Mercoeur, M Mercoeur, E Perret, M Perret, GS Curie, M Herriot, M Bayet, **M La Pradelle***, UPC Anatole France, M Zay, M Arbos, M Rolland, M Verne, E Sand, M Sand, M Moulin, M Fousson, M Jaures, M Perrault, Sanitaire Michelet, Sanitaire Buisson, **E Duruy*, E Michelet*, E Anatole France*, E Macé*, E Arbos*, E Valles*, M Valles*, E Buisson*, E Bert*, M Hugo*, conciergerie PMF*, Préau PMFrance***	MA La Gare, MA La Gauthière, MA Fontaine du Bac	Centre Piron, église Montferrand, église Notre Dame du Port, église des Minimes, église St Euthrope, la Jetée, Espace Conchon, Maison de la Culture, **Peuple et culture***, MARQ, salle Duclos, Théâtre des Trois Coquins, Chapelle de l'Oratoire, Chapelle Beaurepaire, Chapelle des Carmes **Hôtel Fonfreyde*, Salle des Trois Raisins*, Hôtel Granseigne*,**	Salle Hugo CCN, Salle Arnaud CCN, gymnase J Verne, gymnase Daudet, gymnase Autun, gymnase Fleury, gymnase La Charme, gymnase Oradou, gymnase Jeanne D'Arc, gymnase Moulin, gymnase Tremonteix, vestiaire B des Cezeaux, Maison des boulistes, Maison des sports, stade de l'espérance, tir à l'arc, Stade Herbet, **gymnase PMFrance***, gymnase GS Bert, boule Clémentel, boule Baudelaire boule bayet, boule des Ormeaux, boule esplanade, boule Gambetta, boule Rouvier, boule la Plaine, boule Mercoeur, boule Norman, boule Rodade, boule Sirocco, boule St Jacques, gymnase Chanteranne	**Centre Bien Assis*,** centre Richepin bat A, B et C, centre Blaise Pascal, centre Copernic, centre Anatole France, **AL Fontgièvе*,** Arbre aux enfants, MQ Champratel, MQ Les Vergnes, MQ Croix de Neyrat, MQ La Glacière, MQ Fontaine du Bac, MQ Chanteranne, salle des Fêtes Maison du Peuple, Salle du Changil, Salle Duclos, Salle Verlaine, Ker Netra, centre de Theix, Buron Super Besse, FEJP La plaine, préau Valles, Resto du coeur, Espace neyron, Foyer 3eme age, maison des jeunes, collectif pauvreté précarité, MRI, **Maison des associations*, Maison de l'éléphant*,** AVAC, AL Valles	Mail d'Allagnat, Hôtel de Ville, maison du Peuple bât A, maison du Peuple bât B, restaurant municipal La Charme, Bât de la Bourse, concilliateur Rameau, annexe du Tribunal	Halle St Joseph, Poste La Plaine, Marché St Pierre, Marché Poly, **parking Fontgièvе***, , cimetière des Carmes, cimetière St Jacques, cimetière crouel, cimetière Montferrand, sanisette Rodade, Dellile, Place de l'Etoile, UDFO, usine élévatoire	Jardins Familliaux Champratel, Jardins Familliaux Les Vergnes, multisport chanturgue, multisport lapadu, multisport les vergnes, parc du Montjuzet Parc Cristal Parking du 1er Mai, Site d'acceuil La Sarre et Tonne Ronde, Square Coulaudon, S Amadeo, Blaise Pascal, Claussman, D'Assas, de l'appel du 18 Juin 39, de la Résistance, des Landais, des Meniers, du 19 Mars 61, Roi des eaux, décheterie pompidou, terrain de sport Champratel, Herbet, La Rate, Neyrat, Besset
Gros travaux	M Duruy, E Herriot, E Butez, E Bayet, M Michelet, M Bert, E Hugo, GS Briand, E Perrault, M La Fontaine, E La Fontaine, E Moulin, E Zay, E Verne, PMFrance, E Rolland,	Crèche Les Vergnes, crèche St Jacques, crèche Sully	Centre Brassens, Musée Bargoin, Musée Lecoq, théâtre Le Petit Vélo	Gymnase Andanson, Stade Marcombes, gymnase Buisson, stade Papillaud	Château des Vergnes, Salle Poly,			

En gras* : ERP nécessitant une demande de dérogation.

ANNEXE 2 : DEFINITION DES ACTIONS DE MISE EN ACCESSIBILITE

Afin de rendre accessible l'ensemble des ERP de la ville de Clermont Ferrand 5 actions de mise en accessibilité ont été définies :

Action 1 : Mise en accessibilité totale de l'ensemble du bâtiment

Les travaux du bâtiment étant très importants et coûteux, l'ensemble du bâtiment sera mis en accessibilité pendant une même période. Il s'agit de la mise en place d'un ascenseur, du traitement des escaliers, de la modification des sanitaires…
Seule la signalétique du bâtiment sera traitée indépendamment car elle correspond à un projet global et cohérent à l'ensemble des établissements de la Ville.

Cette action peut également correspondre à un projet global qui sera rapidement réalisé bien que l'ensemble des travaux ne soit pas très couteux.

En ce qui concerne les groupes scolaires, la Ville a privilégié jusque là, la mise en accessibilité des rez de chaussée des écoles afin de pouvoir accueillir des élèves en situation de handicap moteur grâce à des changements des classes en cas de besoin. De plus, un groupe scolaire par quartier a été rendu accessible dans sa totalité.

Action 2 : traitement des escaliers

La mise en accessibilité des escaliers correspond :
- au contraste visuel des première et dernière contremarches des volées d'escaliers.
- au contraste visuel de l'ensemble des nez de marches.
- à l'installation des bandes d'éveil à la vigilance en haut de chaque palier.
- à la mise aux normes ou l'installation des mains courantes : hauteur, préhension et allongement d'un giron sur le palier.

L'ensemble de cette action sera réalisée grâce à un marché public d'environ 200 000€ entre 2016 et 2017.

Action 3 : équipement des sanitaires

Les travaux des dernières années ont permis de créer des sanitaires et vestiaires pour personnes à mobilité réduite dans une grande partie des ERP. Dans certains d'entre eux, il manque les barres de rappel pour fermer la porte, des sièges douches ou des barres d'appuis. Ces équipements seront installés par le biais d'un marché public d'environ 200 000€ entre 2017 et 2019.

Action 4 : signalétique

Cette action se déroulera en deux phases. Une première phase d'étude faite par un bureau d'étude spécialisée en 2017 puis une phase de mise en place de cette signalétique en 2018. L'objectif est de traiter la signalétique de façon cohérente avec un concept commun par type de bâtiment pour l'ensemble des établissements de la ville. Un budget de 200 000€ sera consacré à cette action.

Action 5 : autres travaux

Cette action regroupe tous les travaux qui n'ont pas été évoqués précédemment telles que :

- l'installation de boucles magnétiques,
- la création de rampes d'accès dont le dénivelé est peu important,
- la modification de portes,
- la création de sanitaires accessibles,
- la mise aux normes des ascenseurs.
- descendre des panneaux d'affichage
- améliorer l'éclairage
- créer une partie rabaissée sur une banque d'accueil
- contraster les enjoliveurs
- installer un visiophone

Le budget total de cette action est de 340 000€ répartit sur les périodes 2 et 3 de l'agenda pour répondre aux urgences demandées par la CCAPH ou terminer la mise en accessibilité totale d'un établissement afin d'obtenir l'attestation d'accessibilité au plus vite.

Annexe 2 : Tableaux des actions de mise en accessibilité par ERP

NOM	A2 : escalier	A3 : sanitaire	A4 : signalétique	A5 : autres travaux	A1	attestés accessibles
AL Fontgieve			x	x		
AL Neyrat	x	x	x	x		
AL Thomazet						x
AL Valles	x	x	x	x		
Annexe du Tribunal		x	x			
Annexe St Herem				x		
Arbre aux enfants	x	x	x	x		
Assoc artistes d'auvergne - Centre assoc Newton				x		
AVAC - CCCIC				x		
Leclanche : bât admin						x
Leclanche : vestiaire A						x
Leclanche : vestiaire B						x
Bat de la Bourse	x	x	x	x		
Boule Bayet		x	x	x		
Boule Baudelaire			x	x		
Boule Rouvier						
Boule Clementel			x	x		
Boule des Ormeaux			x	x		
Boule Esplanade			x	x		
Boule Gambetta			x	x		
Boule la Plaine			x	x		
Boule Mercoeur			x	x		
Boule Norman			x	x		

Annexe 2 : Tableaux des actions de mise en accessibilité par ERP

NOM	A2 : escalier	A3 : sanitaire	A4 : signalétique	A5 : autres travaux	A1	attestés accessibles
Boule Rodade			x	x		
Boule Sirocco			x	x		
Boule St Jacques			x	x		
Buron Super besse	x	x	x	x		
Centre Theix			x	x		
Centre Piron	x	x	x	x		
Centre Anatole France	x		x	x		
Centre Bien Assis	x	x	x	x		
Centre Blaise Pascal	x	x	x	x		
CCN salle arnaud		x	x			
CCN salle Hugo	x	x	x	x		
Vitrine des associations						x
Centre Copernic	x	x	x	x		
Centre Brassens					x	
Centre Richepin bat A	x	x	x	x		
Centre Richepin bat B	x	x	x	x		
Centre Richepin bat C		x	x	x		
CT La Charme -restaurant		x	x			
CT Limousin						x
Chapelle Beaurepaire	x			x		
Chapelle de l'Oratoire					x	
Chapelle des Carmes				x		
Château des Vergnes					x	

Annexe 2 : Tableaux des actions de mise en accessibilité par ERP

NOM	A2 : escalier	A3 : sanitaire	A4 : signalétique	A5 : autres travaux	A1	attestés accessibles
Chom'actif						x
Cimetiere de Crouel				x		
Cimetiere de Montferrand					x	
Cimetiere des Carmes			x	x		
Cimetiere St Jacques			x	x		
Collectif Pauvreté et Précarité				x		
Les Cezeaux : gymnase						x
Conciergerie PMF			x			
Coopérative de mai						x
Creche Barbecot						x
Creche Les Vergnes					x	
Creche Montferrand						x
Creche St Jacques					x	
Creche Sully					x	
DAJL						x
DEA						x
Déchetterie Pompidou				x		
E Hugo					x	
E la Fontaine					x	
E Arbos	x		x	x		
E Bayet					x	
E Bert	x		x	x		
E Buisson			x	x		

Annexe 2 : Tableaux des actions de mise en accessibilité par ERP

NOM	A2 : escalier	A3 : sanitaire	A4 : signalétique	A5 : autres travaux	A1	attestés accessibles
E Butez					x	
E Daudet						x
E Duruy	x		x	x		
E France	x	x	x	x		
E Sand	x		x	x		
E Herriot					x	
E Jaures						x
E Mace					x	
E Mercoeur			x			
E Michelet			x	x		
E Moulin					x	
E Perrault					x	
E Perret			x			
E Quinet	x	x	x			
E Rolland					x	
E Valles	x		x	x		
E Verne					x	
E Zay					x	
Eglise des Minimes	x		x	x		
Eglise Montferrand			x			
Eglise Notre-Dame du Port	x	x	x	x		
Eglise St Eutrope	x		x			
Espace Conchon	x	x	x	x		

Annexe 2 : Tableaux des actions de mise en accessibilité par ERP

NOM	A2 : escalier	A3 : sanitaire	A4 : signalétique	A5 : autres travaux	A1	attestés accessibles
Espace Neyron	x	x	x	x		
FJEP la plaine		x	x	x		
Formation Rameau			x			
Foyer du 3eme age	x	x	x	x		
GS Briand					x	
GS Chanteranne						x
GS Curie	x		x			
GS Diderot		x	x			
GS Ferry	x		x			
GS Mendes France					x	
Gymnase Thevenet						x
Gymnase Andanson					x	
Gymnase Autun	x	x	x	x		
gymnase Chanteranne			x	x		
Gymnase La Charme		x	x	x		
Gymnase Curie						x
Gymnase Daudet – Croix Neyrat	x	x	x	x		
Gymnase Buisson					x	
Gymnase Fleury			x	x		
Gymnase Granouillet						x
Gymnase Verne			x			
Gymnase Lycee J d'Arc	x	x	x	x		
Gymnase Moulin		x	x			

Annexe 2 : Tableaux des actions de mise en accessibilité par ERP

NOM	A2 : escalier	A3 : sanitaire	A4 : signalétique	A5 : autres travaux	A1	attestés accessibles
Gymnase Oradou		x	x	x		
Gymnase PMFRANCE			x			
Gymnase Perrier						x
Gymnase Soulier						x
Gymnase Tremonteix – Pras			x			
Gymnase Verlaguet						x
Halle St Joseph					x	
Hotel de ville	x		x			
Hotel fonfreyde	x		x			
Hôtel M Grandseigne			x			
Imm 1 Bd Lafayette	x	x	x	x		
Imm 22-26- 30 R G Peri		x	x	x		
Jardins familiaux Champratel				x		
Jardins familiaux les Vergnes				x		
Ker-Netra	x	x	x	x		
La diode A						x
La diode B						x
La Jetée	x	x	x	x		
M Hugo	x		x	x		
M Rolland			x	x		
M Arbos	x		x			
M Bayet			x			
M Bert					x	

Annexe 2 : Tableaux des actions de mise en accessibilité par ERP

NOM	A2 : escalier	A3 : sanitaire	A4 : signalétique	A5 : autres travaux	A1	attestés accessibles
M Buisson		x	x			
M Butez						x
M Daudet			x			
M Duruy					x	
M Fousson			x			
M France			x	x		
M Sand	x	x	x	x		
M Herriot			x	x		
M Jaures			x			
M la Fontaine					x	
M La Pradelle	x		x	x		
M Mace		x	x			
M Mercoeur			x			
M Michelet					x	
M Moulin	x		x	x		
M Perrault			x	x		
M Perret			x			
M Quinet	x	x	x			
M Rameau						x
M Valles	x		x	x		
M Verne			x	x		
M Zay	x	x	x	x		
MA Fontaine du Bac	x	x	x	x		

Annexe 2 : Tableaux des actions de mise en accessibilité par ERP

NOM	A2 : escalier	A3 : sanitaire	A4 : signalétique	A5 : autres travaux	A1	attestés accessibles
MA La Gare	x		x	x		
MA La gauthiere – pole famille					x	
MA Lagarlaye						x
MA Neyron						x
MA St Jacques						x
MA Tremonteix						x
Mail d'Allagnat			x	x		
Mairie de Montferrand						x
Maison de l'éléphant	x		x			
Maison de la culture			x			
Maison des Associations	x		x	x		
Maison des boulistes	x	x	x			
Maison des jeunes	x	x	x	x		
Maison des sports				x		
Maison du peuple bat A	x		x			
Maison du peuple bat B	x	x	x			
Maison du peuple salle des fetes			x			
Maison du tourisme						x
Maison du temps libre	x	x	x	x		
Marche Poly			x	x		
Marche St Pierre		x	x			
Mission Relations Internationales	x	x	x	x		

Annexe 2 : Tableaux des actions de mise en accessibilité par ERP

NOM	A2 : escalier	A3 : sanitaire	A4 : signalétique	A5 : autres travaux	A1	attestés accessibles
MQ la Gauthiere						x
MQ Champratel	x		x	x		
MQ Chanteranne	x	x	x	x		
MQ des Vergnes			x			
MQ Fontaine du Bac			x			
MQ la Glaciere		x	x			
MQ Neyrat	x	x	x	x		
MQ St Jacques						x
Multisport Chanturgues			x		x	
Multisport Lapadu-hargues			x		x	
Multisport Les Vergnes			x		x	
Musee Bargoin					x	
Musee d'Art Roger Quilliot	x	x	x	x		
Musee Lecoq					x	
Opera Théâtre						x
Parc de la fraternité vestiaire						x
Parc de Montjuzet	x		x	x		
Parc du creux de l'enfer				x		
Parc Cristal			x	x		
Parenthese						x
Parking 1er Mai			x			
Parking Fontgieve	x		x			

Annexe 2 : Tableaux des actions de mise en accessibilité par ERP

NOM	A2 : escalier	A3 : sanitaire	A4 : signalétique	A5 : autres travaux	A1	attestés accessibles
Pavillon Lecoq						x
Peuple et Culture	x	x	x	x		
Police municipale						x
Polydome						x
Poste la plaine			x			
Préau Mendes France			x	x		
Préau Valles				x		
Public info	x	x	x	x		
RAM St Jacques	x	x	x	x		
Resto du cœur			x			
Salle des 3 Raisins	x		x			
salle du changil		x	x	x		
Salle Duclos	x	x	x	x		
Salle Gaillard						x
Salle Poly					x	
Salle Verlaine			x	x		
Sanisette Dellile						
Sanisette Pl de l'Etoile						
Sanisette Rodade						
Sanitaire Buisson Ferdinand						
Sanitaire Michelet Jules						
Satellite de restauration Daudet						x
Site Beaupeyras/Sully			x	x		

NOM	A2 : escalier	A3 : sanitaire	A4 : signalétique	A5 : autres travaux	A1	attestés accessibles
Site d'accueil La sarre				x		
Site d'accueil Tonne ronde				x		
Square Aime Coulaudon				x		
Square amadeo				x		
square blaise pascal				x		
square claussman				x		
Square d'Assas				x		
square de l'appel du 18 juin 1939				x		
square de la résistance				x		
square des landais				x		
square des meuniers				x		
square du 19 mars 1961				x		
square roi des eaux				x		
Stade Daniel Papillaud					x	
Stade de l'Esperance	x	x	x	x		
Stade Marcombes					x	
Terrain de sport Champratel				x		
Terrain de sport Herbet				x		
Terrain de sport la Rate				x		
Terrain de sport Neyrat				x		
Terrain de sport P Besset				x		
Theatre des 3 coquins	x		x	x		
Theatre Le petit velo					x	

Annexe 2 : Tableaux des actions de mise en accessibilité par ERP

NOM	A2 : escalier	A3 : sanitaire	A4 : signalétique	A5 : autres travaux	A1	attestés accessibles
Tir a l'arc		x	x	x		
UDFO						
UPC France Anatole						
Les Cezeaux : vestiaire A						x
Les Cezeaux : vestiaire B		x	x	x		
Usine élévatoire	x	x	x	x		

ANNEXE n°3 : TABLEAU FINANCIER

ANNEXE 2 : BUDGET ADAP ET PPI							
ACTIONS	ERP	2016	2017	2018	Période 2 : 2019-2021	Période 3 : 2022-2024	BUDGET
A1	GS PMFRANCE	50 000 €					ADAP
A1	CRECHE SULLY	100 000 €					PPI
A1	IMMEUBLE POLY	45 000 €	55 000 €				ADAP
A2	**MARCHE ESCALIERS**	100 000 €	100 000 €				ADAP
A3	**MARCHE SANITAIRES**		100 000 €	100 000 €			ADAP
A1	E HERRIOT		60 000 €	40 000 €			ADAP
A1	STADE MARCOMBES		50 000 €	50 000 €	100 000 €	100 000 €	PPI
A1	GS BRIAND			100 000 €			ADAP
A1	GS PERRAULT			75 000 €			ADAP
A1	GYMNASE ANDANSON			50 000 €			PPI
A1	CHATEAU VERGNES			50 000 €	50 000 €		PPI
A1	MUSEE BARGOIN				250 000 €		PPI
A1	MUSEE LECOQ				250 000 €		PPI
A1	E BUTEZ				75 000 €		ADAP
A1	E BAYET				100 000 €		ADAP
A1	E MOULIN				100 000 €		ADAP
A1	E ZAY				100 000 €		ADAP
A1	E VERNE				75 000 €		ADAP
A1	CRECHE ST JACQUES				75 000 €		ADAP
A1	LE PETIT VELO				150 000 €		ADAP
A4	**MARCHE SIGN**				200 000 €		ADAP
A5	**AUTRES TRAVAUX**				70 000 €	270 000 €	ADAP
A1	E LA FONTAINE					100 000 €	PPI
A1	CENTRE BRASSENS					200 000 €	PPI
A1	CRECHE VERGNES					75 000 €	ADAP
A1	M LA FONTAINE					75 000 €	ADAP
A1	M MICHELET					75 000 €	ADAP
A1	M BERT					100 000 €	ADAP
A1	E HUGO					100 000 €	ADAP
A1	M DURUY					100 000 €	ADAP
A1	GYMNASE BUISSON					75 000 €	ADAP
A1	E ROLLAND					75 000 €	ADAP
TOTAL		**295 000 €**	**365 000 €**	**465 000 €**	**1 595 000 €**	**1 345 000 €**	

ANNEXE 4 : CAS DES DEMANDES DE DEROGATIONS

La loi permet de demander des dérogations pour les motifs suivants :

- impossibilité technique résultant de l'environnement du bâtiment (notamment liées aux caractéristiques du terrain, à la présence de constructions existantes.
- contraintes liées à la conservation du patrimoine
- lorsqu'il y a disproportion manifeste entre les améliorations apportées d'une part et leurs coûts, les effets sur l'usage du bâtiment ou la viabilité de l'exploitation de l'établissement d'autre part.
- lorsque les copropriétaires d'un bâtiment à usage principal d'habitation s'opposent à la réalisation des travaux de mise en accessibilité.

Dans le cas où l'établissement remplit une mission de service public, le représentant de l'État dans le département ne peut accorder une dérogation que si une mesure de substitution est prévue.

Une demande de dérogation pour l'absence d'ascenseur sera présentée pour les établissements suivants :

ERP	Mesures de substitution
Parking Fontgève	Parking Vercingétorix
Élémentaire Duruy	Classes aux RDC ou élémentaire Ferry
Élémentaire Anatole France	Élémentaire Moulin (période 2)
Élémentaire Macé	Classes aux RDC ou élémentaire Jaures ou PMFrance (2016)
Élémentaire Arbos	Élémentaire Daudet
Élémentaire Valles	Élémentaire Daudet
Maternelle Valles	Maternelle Daudet
Élémentaire Buisson	Classes aux RDC ou élémentaire Perrault (2018)
Élémentaire Bert	Classes aux RDC ou élémentaire Ferry
Maternelle Hugo	Classes aux RDC ou élémentaire Bayet (période 2)
Conciergerie Pierre Mendes France	Une salle de musique et une salle pour les associations : possibilité de les déplacer en cas de besoin
Hôtel Fonfreyde	Expositions au RDC
Salle des trois raisins	
Hôtel Grandseigne	
Maison des associations	
Centre Bien Assis	Utilisation d'un bureau ou des sanitaires comme cabine d'essayage
Maternelle La Pradelle	Bâtiments recevant peu d'élèves sur 3 niveaux.
Elémentaire Michelet	GS Chanteranne
Maison de l'éléphant	

Une demande de dérogation sera présentée pour l'absence de sanitaire accessible dans les bâtiments suivants :

ERP	Mesures de substitution
Amical Laïque Fontgième	sanitaire adapté utilisable dans le gymnase Verlaguet et accessible par une porte communiquant entre les deux bâtiments.
Conciergerie Pierre Mendes France	2 salles utilisées uniquement à l'étage dont les services sont déplaçables en cas de besoin.

Une demande de dérogation sera présentée pour un pourcentage de rampe d'accès supérieur aux normes définies car le dénivelé du terrain ne le permet pas.

Préau PMFrance	Rampe existante nécessitant l'aide d'un professeur ou de l'AVS de l'élève en situation de handicap.
Gymnase PMFrance	Rampe existante nécessitant l'aide d'un professeur ou de l'AVS de l'élève en situation de handicap.
Peuple et culture	Rampe amovible installée en cas de besoin avec une sonnette d'appel.

Les autres non conformités de ces établissements seront traités grâce aux actions de mise en accessibilité 2, 3, 4 et 5.